

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Mardi 11 Avril 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain

(Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

FUTSAL D2

25150429 – RUNGIS US / VILLENEUVE ABLON US Futsal D2 du 14/01/23 reporté au 04/04/23

Courrier tardif du club de Rungis US (03/04) et de la municipalité de Rungis informant de l'indisponibilité du gymnase suite à un problème mécanique majeur.

Courriel du club de VILLENEUVE ABLON US 1 en date du 07/04/2023 demandant que la rencontre se déroule sur leur installation suite à deux reports.

La commission indique que les règlements précisent que c'est uniquement en cas de déplacement de l'équipe que la rencontre peut être inversée sur demande écrite.

Rencontre reportée au 25/04/2023 sur les installations de RUNGIS US 1.

Prévenir l'équipe adverse.

25150465 : CHEVILLY LARUE ELAN 2 – CHOISY LE ROI AS 1 du 24/03/23 remis au 13/04/2023

Demande de modification du 10/04/2023 de changement de date via Footclub du club de CHEVILLY LARUE ELAN, suite à une erreur de la commission dans la date de report de la rencontre, acceptée par l'équipe adverse.

Accord de la commission et des deux clubs, la rencontre est avancée au 12/04/2023.

Possibilité de disputer les rencontres en Rappel ci-dessous avant la date indiquée avec accord des 2 clubs et de la commission :

25165622 - CAL 94 FUTSAL 1 – VITRY CA 2 Futsal 1 du 25/03/2023 Remis au 22/04/23

25150432 – CHOISY LE ROI AS 1 / KB FUTSAL 3 Futsal D2 du 12/02/23 Remis au 23/04/23

Coupe du Val De Marne

Dès le premier tour = 1 arbitre officiel à la charge du club recevant.



½ Finales et Finale = 2 arbitres officiels et un délégué officiel à la charge des deux clubs.

N°25786745 - CITOYEN DU MONDE 1 - CHAMPIGNY CF 2 prévu le 08/04/2023 reporté au 22/04/23

Match de championnat le même jour (prioritaire), la Commission reporte la rencontre au 22/04/23. Prévenir vos adversaires.

½ de finale de la Coupe du Val de Marne Futsal

A jouer du **02/05/2023** au **07/05/2023**

-  **1^{ère} Demi-Finale:** B2M FUTSAL 1 – Vainqueur Match 4 le 06/05/2023
-  **2^{ème} Demi-Finale :** CAL 94 FUTSAL 1 – VITRY ASC 1 le 06/05/2023

RAPPEL : Priorité aux matchs de « Championnat » reportés (Ligue ou District) à ces dates.

CLUBS ENGAGES EN CRITERIUM JEUNES FUTSAL

Nous demandons aux clubs engagés qui n'ont pas pu faire de FMI pour leurs rencontres jouées d'envoyer les feuilles de matchs par mail à : futsalvaldemarne@gmail.com

Par ailleurs, nous vous rappelons de définir un référent FMI pour chaque catégorie.